Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration				
Nom de l'entreprise	EUROLINES SA			
Raison sociale de l'entreprise	EUROLINES SA			
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	2014/11/0004396			
Département d'établissement de l'entreprise	92			

	Liaison déclarée
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :	
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	
 Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés 	
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	
 Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés 	
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Gare routière - Place de la Gare 68000 Colmar 48,0724737, 7,346901
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Parking Autocars - Aéroport Mulhouse-Bale 68304 Saint-Louis 47,598180, 7,525496

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n°1 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 1		
Temps de parcours	Colmar/Saint-Louis (Aéroport Mulhouse-Bale) 1h35 minutes Saint-Louis (Aéroport Mulhouse-Bale)/Colmar 1h25 minutes		
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe (s) : n°2 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 2		

Annexe n°2

Fréquences/Volume

Liaison Colmar – Saint-Louis Aéroport Mulhouse-Bale

Services quotidien

Départ	Arrivée	Heure départ		Heure d'arrivée	Capacité maximale				
Colmar	Saint-L	Saint-Louis		08h50	49y				
Saint-Louis	Colmar		21h10	22h35	49Y				

Annexe n°1

